



# Communiqué

---

5 décembre 2018

## **Synode d'hiver 2018: Oui au projet «Unfassbar» et au budget 2019; non à une nouvelle bible de confirmation**

**Deux thèmes ont marqué la seconde journée de session du Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure: le projet «Unfassbar» et celui d'une nouvelle bible de confirmation pour la partie alémanique de l'Eglise. Le projet de bar mobile Unfassbar favorise la proximité de l'Eglise avec les individus. Le Synode a décidé de continuer de soutenir financièrement le projet pour les quatre prochaines années.**

Le projet «Unfassbar» (bar de l'improbable) a fait l'objet de discussions nourries en cette seconde journée de session du Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. «Unfassbar» est un bar mobile monté sur un vélo. Par leur présence lors de fêtes et autres manifestations, les deux pasteurs Bernhard Jungen et Tobias Rentsch, secondés par leur équipe de bénévoles, rapprochent l'Eglise des individus et de leurs besoins spirituels. Ils s'adressent par ce biais surtout aux jeunes que l'Eglise peine à atteindre par les moyens traditionnels. L'équipe, dont l'organisation s'appuie sur une association, collabore également souvent avec les paroisses. Le Conseil synodal a proposé une participation financière sur quatre ans à hauteur de Fr. 40'000.- par an. Les discussions animées ont fait apparaître différents points de vue. Alors que les uns y voient une campagne de communication intéressante du point de vue des coûts et de longue portée, d'autres sont d'avis que l'argent serait mieux investi s'il pouvait servir aux paroisses pour mettre elles-mêmes de tels projets sur pied. Ces différends ont été balayés par un vote final on ne peu plus clair: 134 des 177 députées et députés présents ont soutenu le financement sur quatre ans pour un total de Fr. 160'000.- comme proposé par le Conseil synodal.

Le projet de bible de confirmation pour la partie alémanique de l'Eglise prévoyait d'éditer une bible (en allemand) pour la catéchèse destinée aux enfants de la 5e classe à la confirmation. Inspirée par la première idée directrice de la Vision Eglise 21 «S'appuyer sur la Bible - en quête d'humanité», cette édition basée sur la traduction de la «bonne nouvelle» devait faire l'objet d'une présentation attrayante pour un jeune public. Des informations complémentaires devaient permettre aux enfants de se familiariser avec l'Eglise d'aujourd'hui et son histoire. Des discussions animées ont révélé des doutes sur le besoin et l'utilité d'un tel ouvrage. Lors du vote final, le projet a été rejeté par 114 voix contre 44 et 15 abstentions.

Un bref et émouvant hommage a été rendu à la conseillère synodale Pia Grossholz-Fahrni qui faisait ses adieux après avoir dirigé durant 16 années le département Œcuménisme Terre Nouvelle-Migration. Elle a évoqué quelques moments forts de son mandat: la mise sur pied d'un dialogue intense sur la question de l'asile entre les services de l'administration cantonale et les Eglises nationales, le travail permanent en particulier pour les personnes marginalisées et également la réalisation de la Maison des religions, inaugurée en 2014 après des années d'efforts et qui est devenue cette année-là opérationnelle.

Lors de la seconde journée de session, le Synode a en outre:

- approuvé le budget 2019. Il se base pour la première fois sur le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2. Le budget boucle avec des dépenses de 32,3 millions, des recettes de 34,6 millions de francs et un excédent de recettes de 2,3 millions de francs. Le taux de contribution des paroisses reste inchangé.
- adopté une résolution qui enjoint le Conseil fédéral et le Parlement fédéral à signer le traité sur l'interdiction des armes nucléaires.
- pris connaissance dans le cadre de l'heure des questions du fait que le groupe de réflexion sur la Vision 21 a commencé ses travaux sous la présidence du conseiller synodal Iwan Schulthess et qu'il a déjà planché sur des premières idées.
- pris connaissance, en réponse à une question, que le salaire le plus haut versé au personnel de la maison de l'Eglise à Berne est 2,53 fois plus élevé que le traitement le plus bas.